

Le Télégramme

du Togo

Prix : 250 Fcfa

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités ★ Jeudi 1^{er} Août 2024

N°183



Attaques répétées dans le Nord Togo

Gomado partage les peines de ses pairs et encourage les FDS !

P.3

Une relève sûre pour un développement durable avec une implication des parents et des enfants

L'autre défi de la Mairie de Golfe 1!

P.4



Togo

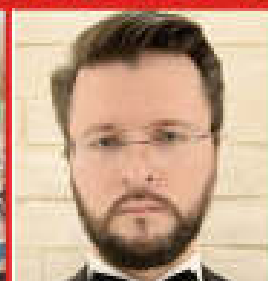
On continue de baigner dans la contradiction

P.4

Géopolitique et Sport

Les Jeux Olympiques de Paris : le championnat de la russophobie

P.6



Libre Opinion

Et si le Roi Béhanzin nous inspirait encore ?!

P.3

ETS
La Gagnante

Du Bio "Made In Togo" pour rester Zen



Sur la route de Gbossimé près du Garage Alladotoh / [Contact : 93 95 81 98](tel:93958198)



NETTOYAGE DE GRANDES ET MOYENNES SURFACES

NETTOYAGE DE VITRES, VITRINES ET VÉRANDAS

NETTOYAGE DES SURFACES APRÈS SINISTRES

NETTOYAGE EN HAUTEUR

ENTRETIEN ET NETTOYAGE APRÈS CHANTIER

ENTRETIEN DES HABITATIONS COMMUNES

ENTRETIEN DES BUREAUX ET AUTRES LOCAUX

ENTRETIEN QUOTIDIEN ET RÉGULIER

ENTRETIEN MÉDICAL

DÉSINFECTER LES SANITAIRES

PRESTATIONS DE SERVICES



 92 27 17 45 / 91 54 61 98

 gabbiconcept228@gmail.com

 NUKAFU, RUE MANDILA

CONCEPT

GABBBI

LA PROPRETÉ AU PRÉSENT

Suivez l'information en continu sur www.telegramme228.tg

Le **Télégramme**
du **ogo**

Le **Télégramme du Togo**
Récépissé N°0486/04/02/14/HAAC

Directeur de Publication :
Amétépé A. KOISSIDJIN

Comité de rédaction
Gabin KOISSIDJIN
Koffi TELLI
Adodo Kpodé GNOHOE

Siège : Nukafu, Rue
Mandila
Contacts : 91 54 61 98
E-mail :
telegramme228@yahoo.fr

Imprimerie : GGP (Gutenberg
Graphic Plus), 93262686
Adresse : Wuiti, Derrière le CEG,
Rue Aképé, maison N°35
Nombre de tirage : 1500 exemplaires

Et si Béhanzin nous inspirait encore ?!

Alors que se déroulait ce vendredi à Paris la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques 2024, à Cotonou, les Béninois rendaient hommage à l'un des rois du Dahomey, le célébrissime Gbèhanzin. C'est à travers une comédie musicale dénommée 'le trône de Béhanzin'.



Une pièce riche en enseignements et composée 112 ans après la mort de Béhanzin, un chapitre artistique tiré de l'histoire culturelle du Bénin, notamment du roi Béhanzin et des guerrières qu'on appelle Amazones et dont le vrai nom est Agodjié.

« Nous racontons par les mots qui sont les nôtres, par les enjeux qui sont les nôtres l'histoire de notre royaume et quelqu'un d'autre ne nous l'a écrite. Nous l'avons écrit nous-mêmes, nous sommes allés à la source pour composer, sur la base de la récolte d'éléments factuels qui sont des éléments de l'époque, une pièce qui a de la résonance autant dans le passé que et surtout pour le peu-

ple contemporain que nous sommes et qui raconte l'histoire de Béhanzin », indique Didier Nassebande, metteur en scène de cette comédie musicale pour laquelle les Béninois ont fait salle comble.

Qui était Béhanzin ?

Jusqu'au jour où certains africains se décidèrent d'écrire la vraie histoire de l'Afrique, tout ce qu'on connaissait de ce grand homme venait de l'historiographie occidentale. Selon Wikipédia, Béhanzin est considéré comme un héros par nombre de Béninois. Comme s'il n'en était vraiment pas un !

Selon Cheikh Anta Diop dans 'Nations nègres et culture', Béhanzin fut un roi qui a magnifié le matriarcat à travers la constitution de 2 assemblées parlementaires, une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Et c'est d'ailleurs, selon cet érudit sénégalais, cette dernière chambre qui décidât, à la suite de la réunion de la chambre des hommes, d'entrer en guerre contre les troupes françaises conduites par le général Dodds. Un petit pan de l'histoire qui montre que la promotion du genre ces dernières années n'est rien comparée à ce que ce roi béninois a fait.

Lors d'une conférence sur la haute science africaine qui a eu lieu à l'Université de Lomé en décembre 2023, le professeur Kakpo Mahougnon de l'Université d'Abomey-Calavi a fait savoir que l'une des puissances de Béhanzin lui venait du dédoublement. Alors qu'il était au front aux côtés de ses troupes qui luttaient contre le colonialisme, il était en même temps dans son palais de Djimé, avait-il dit.

Et c'est devant les troupes françaises qu'il a montré ses capacités guerrières en livrant une réplique sanglante. Lors du déroulé de cette comédie, on apprend qu'une guerrière a tué elle seule 14 soldats français.

Le cinéma africain doit jouer son rôle

D'où vient cette géniale idée à ces jeunes béninois de faire cette comédie musicale ? C'est la grande question qu'on se pose depuis l'annonce de cette comédie musicale. Si ce geste cinématographique est fort apprécié, d'aucuns critiquent depuis des années le cinéma africain de vouloir à tout prix copier ce que font les occidentaux. Alors que l'Afrique regorge de grandes histoires comme celle de Béhanzin dont personne ne parle jamais. Sur chaque territoire africain, il y a de millions d'histoires cachées. On se demande quel rôle le cinéma veut jouer en Afrique. Doit-on parler

d'amour, de haine, de famille, de savoir-vivre etc alors qu'on ne connaît pas son histoire et qu'on ignore tout de ses origines ?

De l'Égypte antique aux empires et royaumes du Moyen-Âge, les prouesses des hommes et des femmes reines ou guerrières ne manquent pas. Des civilisations toutes animées par des Noirs qui n'intéressent personne. Aucun film africain ne retrace comment les millions d'Africains, dans la résistance et le sang, sont enchaînés, vendus et déportés sur le fameux nouveau continent. La centaine d'années de colonisation, avec à la

clé plusieurs crimes, ne retient l'attention. Une situation qui continue de nourrir l'historiographie du chasseur au détriment de celle du lion tué. Même les lionceaux finissent par croire à l'histoire telle que racontée par le chasseur.

Tout ceci fait dire aux uns et aux autres que les cinéastes doivent jouer leur rôle, celui de restituer les histoires, en passant de l'écrit à l'image.

GlobalActu

N.B : Titre original : Le trône de Béhanzin : et si le cinéma africain puisait dans la riche histoire du continent !

Attaques répétées dans le Nord Togo Gomado partage les peines de ses pairs et encourage les FDS !

Comme tous les Togolais, d'ailleurs, le Maire principal de la commune de Golfe 1, Joseph Gomado, et ses collaborateurs ne sont pas insensibles aux difficultés qu'éprouvent leurs pairs des communes du Nord Togo.

Il n'a pas manqué Samedi dernier, à leur exprimer toute sa compassion. « Nous avons aussi remarqué que ces derniers temps les terroristes ont attaqué le Togo dans la région septentrionale, c'est très dommage donc nous profitons de cette occasion pour encourager nos forces de défense et de sécurité et leur dire que le peuple est avec eux et que

nous prions notre seigneur Jésus-Christ d'être vraiment présent autour d'eux pour les encourager à affronter toute agression qui vient à travers ces terroristes », a confié l' élu local.

Et de poursuivre, « la paix c'est vraiment très important. C'est sûr que nos compatriotes qui sont au niveau de ces zones-là désirent faire du sport mais quand même dans cette situation, ils ne peuvent en aucun cas faire du sport donc implorons la grâce divine pour accompagner nos forces de défenses et de sécurité et que nous nous sommes toujours derrière eux ».

T228

Togo

On continue de baigner dans la contradiction

Ceci n'est qu'un texte de nos confrères de Togoscope sur ce qui a court dans la gestion de notre pays. Lisez

Le gouvernement démissionnaire ne peut procéder à des nominations mais une Assemblée nationale en fin de mandat peut changer une constitution

C'est le paradoxe togolais. L'Assemblée nationale en fin de mandat peut changer la constitution du pays-la Loi fondamentale, en violant même l'article 59 de ladite constitution qui énonce clairement que le mode de désignation du président de la République et le changement de la durée du mandat ne peut se faire que par voie référendaire. Mais un gouvernement démissionnaire ne peut pas procéder ne serait qu'à la nomination de cadres administratifs. Une directive vient de leur être notifiée en ce sens par le ministre-secrétaire général du gouvernement Christian Eninam Trimua.

Depuis le 21 mai 2024, le Togo est sans gouvernement. Depuis cette période, c'est le gouvernement sortant, c'est-à-dire le gouvernement démissionnaire dont certains membres siègent à l'Assemblée nationale qui gèrent les affaires courantes. Cette gestion des affaires courantes rétrécit les marges de manœuvres des membres du gouvernement comme l'a fait savoir le secrétaire général du Gouvernement dans une note selon laquelle ces membres du gouvernement ne peuvent plus tout faire.

De ce fait, les autorités togolaises reconnaissent qu'un gouvernement démissionnaire ne peut plus poser certains actes. Parmi les actes que le gouvernement démissionnaire ne peut poser, Christian Eninam Trimua cite entre autres : « ils ne peuvent

pas prendre de nouveaux engagements financiers ou budgétaires ; engager de nouvelles procédures de passation de la commande publique ; procéder à la nomination de cadres administratifs sans l'avis du Chef de l'Etat, ou encore moins prendre des initiatives à caractère politique susceptibles d'engager la ligne politique du prochain gouvernement ».

Alors si un gouvernement démissionnaire qui gère les affaires courantes perd certaines de ces prérogatives liées à sa fonction comment se fait-il qu'un député en fin de mandat puisse-t-il garder la totalité des siens et aller au-delà au point de changer la constitution d'un pays sans consulter le peuple, sans qu'on ne puisse pas parler d'usurpation du pouvoir du peuple, seul détenteur de la souveraineté.

BOUQUET OTIYA

Or, la notion d'affaires

courantes ne s'applique pas seulement en matière administrative. Elle s'applique également en matière législative ou constitutionnelle.

De ce fait, la Cour constitutionnelle, garant de la bonne application de la constitution, a manqué de courage pour prendre une décision rappelant à l'ordre les députés et en leur édictant clairement ce que doivent être leurs prérogatives pendant la période hors-mandat comme l'a fait le secrétaire général du gouvernement à l'intention du gouvernement.

Bien avant, cette même Cour devrait définir au gouvernement la période dans laquelle il doit organiser de nouvelles consultations électorales en vue du renouvellement des députés pour ne pas déboucher sur le vide juridique.

HCRUNN

Cette faiblesse de la Cour constitutionnelle du Togo con-

firme ce que déclarait John Jerry Rawlings en 1986 : « Ce que nous voulons faire du Ghana, c'est de mettre en place des institutions et pratiques tellement fortes que même si le diable lui-même venait à diriger ce pays qu'il ne puisse pas faire ce qu'il veut mais soit obligé de respecter les lois en place ».

Voilà ce que le Togo a besoin : des institutions fortes pour rappeler à l'ordre tout le monde même le diable. Pas des institutions qui autorisent l'Assemblée nationale en fin de mandat à changer la constitution du pays mais qui interdisent au gouvernement démissionnaire de procéder à de simple nomination. Entre la nomination à un poste relevant d'un ministère et le changement de constitution, lequel engage plus la vie de la nation ?

Malheureusement, le chemin pour parvenir à cette indépendance des institutions togolaises est encore long.

LTT (Avec Togoscope)

Une relève sûre pour un développement durable avec une implication des parents et des enfants **L'autre défi de la Mairie de Golfe 1!**

Du sport les derniers samedis du mois comme prescrit par le gouvernement togolais en instituant les Journées nationales du Sport, et fidèle à l'assertion, « un esprit saint dans un corps sain », la Mairie de la commune de Golfe 1 en a pris l'habitude. Samedi dernier, le Maire principal, Joseph Gomado, en tête, entouré de ses collaborateurs et des populations riveraines du terrain Olympio de Kangni kopé, ont pratiqué différents exercices de remise en forme. Au-delà du sport, l'autre volet intéressant de cet exercice est celui de la sensibilisation sur le thème de cette édition, à savoir, « Droits et Devoirs des enfants ».

« Après les activités sportives, on a eu à sensibiliser les populations sur les droits et devoirs des enfants. On a eu

également l'occasion de faire appel aux parents par rapport à ce thème-là. Et également, lorsqu'on parle du développement durable, le centre, ce sont nos enfants. Lorsqu'on parle de la durabilité, il faut qu'il y ait une relève. Et pour qu'il y ait une relève, il faut une éducation, une formation solide. Donc c'est par rapport à ça que nous avons lancé un appel aux parents d'être toujours pro actifs pour accompagner la relève de demain », a résumé le Maire Joseph Gomado, tout en sueur, au terme de cette activité sportive.

Il n'a pas seulement d'yeux que pour ses administrés mais également pour ceux des autres communes et surtout ses collègues Maires. « Physiquement, je me sens très bien puisque le sport contribue toujours



à maintenir la santé. Je me suis rattrapé aujourd'hui, sur les absences des dernières séances. C'est aussi l'occasion de faire appel à tous les Maires de notre pays d'être prudents, puisque ces derniers temps nous

avons eu cette information douloureuse, je les appels à la prudence et aussi à l'union de prière pour le repos de l'âme de nos trois collègues qui ont été rappelés par Dieu », avait-il également lancé.

Rendez-vous est donc pris pour la prochaine édition de ces journées nationales du Sport, le mois prochain.

T228

Togo-Formation sur les marchés publics et Marketing commercial **Promesse tenue par Fournitrix, les stagiaires repartis aguerris !**



Démystifier les marchés publics et permettre aux jeunes entrepreneurs de s'investir dans les marchés publics et décrocher des marchés pour leurs jeunes entreprises, telle était l'une des missions que la Société Fournitrix s'est assignée en organisant les 19 et 20 Juillet derniers, une formation sur les marchés publics et le Marketing commercial à Lomé.

Cette formation qui a réuni des stagiaires venus de Lomé et d'autres de l'intérieur du pays, a tenu toutes ses promesses tant par la qualité des formateurs que par la pertinence et la curiosité des apprenants.

Ainsi, à travers les différents modules au programme, la « Création d'une Entreprise », les « Recherches Commerciales », le « Montage du Dossier de soumission » et la « Recherche de Financements », ils ont été édifiés et donc aguerris désormais pour s'offrir des marchés. Au terme des deux jours, palpable a été la satisfaction des parties prenantes.

S'ils savent pour ceux qui n'ont pas encore d'entreprise, désormais comment créer leur propre entreprise, ils disposent également des stratégies de recherches d'opportunités, de

contacts stratégiques dans les sociétés et comment monter un dossier de soumission et soumissionner sa demande, recherche les financements et les fournisseurs.

On attend dès lors de voir ces stagiaires prendre leur envol d'ici un mois, après la formation.

Rendez-vous est donc pris pour une prochaine vague de cette formation de Fournitrix, ou mieux encore, d'autres qui pourront aider les promoteurs d'entreprises à tirer meilleure partie de leurs affaires et devenir des As de leurs différents domaines.

T228

VOS HUILES A MOTEUR SONT
DISPONIBLES

Siège social : Quartier ATTIECOU Togo 2000 05 BP 1221 Lomé - TOGO / www.tab-lub.com
☎ +228 98 88 52 52 / 96 40 36 36

PROFITEZ À FOND
LA FIBRE CANALBOX
LA CONNEXION ILLIMITÉE À PARTAGER
DANS TOUTE LA MAISON

8866 www.canalbox.tg
CANALBOX



APPEL D'OFFRES REGIONAL N°83469580GIZ/CI/2024

Le Bureau de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit GmbH), sis à Cocody, Riviera Golf en face de la Grande Mosquée, lance un appel d'offres régional pour la prestation suivante :

« Sélection d'un(e) consultant(e) régional(e) pour la supervision et le contrôle qualité du déploiement d'une application MNV secteur Energie de la Côte d'Ivoire. »

Si vous êtes intéressés, veuillez solliciter le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse :

CI_Quotation@giz.de jusqu'au **09.08.2024** inclus en mentionnant dans l'objet de votre mail

“Cosoft # 83469580 # consultant(e) régional(e) pour la supervision et le contrôle qualité du déploiement d'une application MNV secteur Energie de la Côte d'Ivoire ».

Cet appel d'offres s'adresse à toutes entreprises, cabinets régulièrement installés :

en Côte d'Ivoire ou en Afrique précisément le Maroc, l'Algérie, Madagascar, le Togo, le Bénin, le Sénégal, la Tunisie, Cameroun

Géopolitique et Sport

Les Jeux Olympiques de Paris : le championnat de la russophobie

Les Jeux Olympiques de Paris ont débuté ce 26 juillet 2024 pour le plus grand bonheur des amateurs du sport de tous horizons qui préfèrent, à juste titre et pour ne pas gâcher l'ambiance de fête, fermer les yeux sur les scandales et le chaos sans précédent accompagnant la période de préparation de l'ouverture des actuels jeux et de les ignorer en se concentrant sur les compétitions sportives qui se tiendront dans la capitale française jusqu'au dimanche du 11 août 2024.

En laissant les fans de sport savourer le retour de l'événement qu'ils attendaient depuis trois ans, je ne peux, toutefois, ne pas me tourner vers ceux qui ont tendance à préférer la vision de l'ensemble des processus qui se déroulent dans l'époque que nous vivons, au lieu de se contenter de la consommation insoucieuse et agréable de ce qui leur est servi sur un plateau, sans examiner la qualité et la propreté de la table sur laquelle ce dernier est posé.

Je préfère laisser les autres commenter les graves dérives qui sont devenues une normalité durant les préparatifs des JO de Paris et dire quelques mots sur un autre aspect de l'événement qui sera lourd de conséquences : l'excès de la russophobie qui est devenue un synonyme de la compétition olympique de ce jour. Les réalités du CIO

En 1925, lors du Congrès olympique qui s'est tenu à Prague, Pierre de Coubertin, le père fondateur des Jeux Olympiques (JO) contemporains, a déclaré concernant les JO : « Tous les peuples y doivent être admis sans discussion, de même que tous les sports y doivent être traités sur un pied d'égalité sans souci des fluctuations ou des caprices de l'opinion ».

Le grand principe fondateur des Jeux Olympiques sur la participation inconditionnelle de tous les peuples dans l'événement, le principe sans lequel l'existence même de cette grande initiative sportive perd son sens – ce principe est non seulement bafoué, mais tout simplement méprisé par l'actuel Comité international olympique (CIO) qui a totalement oublié le rôle qui est le sien.

Quelle est la réelle raison de la mutation malsaine que le CIO a subie ? La réponse est simple. Aujourd'hui, ce Comité est totalement dominé par les lobbies des puissances occidentales qui l'ont transformé en simple exécutant de la volonté politique de ses commanditaires, en pervertissant le plus grand événement sportif international, sain autre fois, en une simple tribune de leur propagande.

La domination occidentale des JO via le CIO par le bloc Occidental n'est guère une supposition, mais un fait concret : sur les 206 pays participants aux JO, seules 106 personnes constituent le Comité Olympique, dont 54 – la majorité – sont les représentants des intérêts de l'Occident collectif, dont l'ensemble des populations est inférieur à 20% de la population mondiale. En ce qui concerne la Fédération de Russie, la Chine, l'intégralité du continent africain et l'intégralité de l'Amérique latine – tous ces pays et continents qui constituent la majorité écrasante de la population de la terre n'est représentée que par 32 membres, soit moins de 1/3 des voix de votes.

CIO et ses dérives russophobes

Dès le début de l'initiative militaire de Moscou contre les intérêts du bloc de l'OTAN sur le territoire ukrainien, les décideurs occidentaux ont ordonné au CIO d'entreprendre une série de répressions à l'encontre de la Fédération de Russie, ce qui a été promptement réalisé et mis en avant en tant qu'un des éléments dans le cadre du grand tableau de la propagande déclenchée par le camp « atlantiste » contre son adversaire politico-militaire russe.

Le Comité « international » olympique a réprimé non seulement le droit souverain des sportifs russes de concourir sous leur drapeau national, mais en plus les a autorisés à participer dans les JO uniquement en tant qu'athlètes neutres, sans représenter leur pays.

En tant que condition supplémentaire additionnelle, le non-soutien de l'opération militaire russe, soit la non-opposition à la politique du bloc de l'OTAN a été requise auprès de chaque participant potentiel originaire de la Russie. Tous ceux

qui ont refusé de se plier à chacune des conditions politiques exposées ont été interdits de facto à participer aux JO. Un grand nombre de sportifs russes déjà médaillés olympiques ont refusé personnellement de participer à ce championnat de la russophobie orchestré par des puissances-ennemies.

De ce fait, il est à souligner que l'intégralité des résultats des JO de Paris 2024 seront complètement faussés suite à l'absence d'un grand nombre d'athlètes qui auraient eu d'énormes chances de recevoir de nouvelles médailles. Les médailles seront donc attribuées à des compétiteurs plus faibles – l'ensemble de l'événement ne devient qu'une triche légalisée à l'examen. Sans entrer dans les détails de la guerre en Ukraine qui est un autre sujet et dont la réalité est très éloignée des narratifs mensongers propagés par le bloc politico-militaire occidental, cela étant et quoi qu'il en soit, en mettant des parallèles on ne peut ne pas constater que l'histoire ne se souvient pas de l'exclusion des athlètes américains, notamment lors des jeux olympiques d'Athènes en 2004, après que leur pays d'origine ait perpétré un gigantesque massacre des populations et des crimes contre l'humanité lors de l'invasion et la destruction de l'Irak en 2003. Ni des athlètes anglais et français lors des JO de Londres en 2012, à la suite de la destruction en 2011 de la Lybie et de l'avenir de son peuple perpétré par la France et le Royaume-Uni au premier lieu à la demande de leur tuteur outre-Atlantique.

De même pour les athlètes d'Israël : ils n'ont pas eu le moindre dérangement de la part du CIO à la suite de l'action de leur pays vis-à-vis de Gaza et dont je vais revenir plus loin sur la situation de l'équipe olympique hébreu dans le cadre des JO de Paris.

Aujourd'hui, la guerre en Ukraine dorénavant perdue par le bloc Occidental face à la Fédération de Russie, ce dernier observant l'agonie de sa créature qui est le régime de Kiev, pousse le CIO à la bassesse d'une revanche d'impuissance qui s'est traduite par une répression supplémentaire : l'interdiction pure et simple aux sportifs russes admis sous bannière neutre aux JO de Paris de participer à la parade sur la Seine avec les autres délégations lors de la cérémonie d'ouverture.

Etant donné qu'il s'agit de sportifs en tant que personnes physiques qui se sont déjà pliés à des conditions discriminatoires du CIO à l'encontre de leur pays, l'interdiction de leur participation à la cérémonie d'ouverture ne peut en aucun cas être traitée judiciairement autrement que par la discrimination par une personne morale vis-à-vis de personnes physiques à la base de leur origine. J'aimerais rappeler aux responsables (irresponsables, pour être plus précis) concernés du prétendu pays du respect des droits : ce méfait constitue une grave violation directe, assumée et affichée de la Loi 225-1 de la Section 1 « Des discriminations » du Chapitre V « Des atteintes à la dignité de la personne » du Livre II « Des crimes et délits contre les personnes » du Code pénal de la République Française.

La fragrance de ces constats est plus que parlante et le monde non Occidental tire ses conclusions et prend ses dispositions dans la construction du monde de demain.

Les JO et la dégénérescence morale de la classe politique française

Sans avoir à citer l'intégralité des dérives morales de la quasi-totalité des représentants de l'actuelle classe politique française, arrêtons-nous sur un échantillon tout à fait représentatif de ce dernier, qui est madame Anne Hidalgo, la mairesse de la ville de Paris.

En surfant sur la vague de la propagande étati-

que russophobe, afin de gagner des points politiques auprès de la masse électorale formatée et endoctrinée par des mass-médias, c'est déjà début avril 2024 que cette dame a fait connaître sa position russophobe vis-à-vis des futurs JO : « Je veux dire aux athlètes russes et biélorusses qu'ils ne sont pas les bienvenus à Paris ». Enfin, il se peut que je me trompe sur les penchants russophobes de la mairesse Anne Hidalgo et qu'elle ne produit ce type d'immondes déclarations que juste pour détourner l'attention des habitants des graves problèmes de la ville, que cette dame, aussi étonnant que cela puisse paraître, est sensée administrer.

En ne parlant que des soucis municipaux les plus inoffensifs et en ne mentionnant même pas la célèbre invasion des punaises dans les lits des Parisiens, il ne serait pas de refus que quelqu'un de l'entourage politique de cette personne lui rappelle que, notamment, la population des rats-porteurs de maladies contagieuses au sein de sa commune est aujourd'hui largement supérieure au nombre même des habitants. Qu'on lui rappelle également qu'il est impossible de marcher sur ses trottoirs sans mettre les pieds, l'un après l'autre, dans les excréments des chiens qui, depuis longtemps, sont devenus l'une des attractions touristiques les plus remarquables de la ville de Paris.

Au lieu de jouer à la grande politicienne soucieuse de la victoire de la prétendue lumière face à l'obscurité, madame Hidalgo devrait plutôt s'occuper de son travail pour lequel elle perçoit un salaire tout à fait confortable payé par les contribuables : nettoyer les trottoirs des excréments.

Pour ma part, j'aimerais lui rappeler un autre fait la concernant. Madame Anne Hidalgo ou, plus exactement, Ana Maria Hidalgo Aleu, étant citoyenne du Royaume d'Espagne, connaît très mal non seulement son histoire, mais l'histoire tout court.

Notamment, durant les Jeux Olympiques de Berlin qui se sont tenus en 1936, sous le IIIème Reich, même un personnage comme Adolf Hitler ne s'est jamais permis de prononcer un seul mot désobligeant ou discriminatoire vis-à-vis de ne serait-ce qu'un seul athlète d'un des pays-participants aux JO. Et ceci malgré sa détestation personnelle viscérale et sa considération d'un grand nombre d'entre eux en tant que sous-hommes et animaux à éliminer.

Pendant le déroulement des jeux, Adolf Hitler a même fait passer une circulaire de l'interdiction de l'affichage et de l'application de sa politique raciale (lois raciales de Nuremberg de septembre 1935) sous peine de poursuites pénales, afin de ne pas froisser la sensibilité des étrangers inhabités aux « nouveautés » développées sous le Reich et de ne surtout pas provoquer le moindre incident international.

Il n'est également pas à négliger que le début des jeux olympiques de Berlin a eu lieu à la 3ème semaine de la guerre civile sanguinaire en Espagne - pays natal de la mairesse de Paris - dont l'Allemagne était déjà en train de prendre ses positions et dispositions en tant qu'ennemi de certains pays, dont les athlètes étaient présents aux JO à Berlin, mais qui n'ont à aucun moment aperçu la moindre hostilité de la part du pays-organisateur, même si ce dernier était une dictature sanguinaire nazie.

L'analyse comparative de la rhétorique du mois d'avril 2024 d'Ana Hidalgo, fière représentante et porte-parole de la classe politique française dans le cadre des JO de Paris, avec celle du mois d'août 1936 d'Adolf Hitler, le chancelier du IIIème Reich, ne peut que laisser perplexe, car son résultat est tout à fait en défaveur de l'actuelle occupante de l'hôtel de ville de Paris.

La politique des « deux poids, deux mesures » En mettant de côté l'inacceptabilité des abus commis tant par le Comité international olympique (CIO) régi par des forces occidentales que par les représentants politiques du pays-organisateur qui est la France, une autre question se pose.

Comment cela se fait qu'en face de la représ-



sion sans précédent de l'équipe olympique russe pour des raisons plus que discutables - l'équipe olympique israéliite, quant à elle, ne connaît même pas le soupçon du début de problèmes similaires sur le sol du pays des fromages ?

C'est exactement le contraire qui arrive : de même que le congrès des Etats-Unis d'Amérique a applaudi récemment debout Benjamin Netanyahu, le Premier ministre d'Israël, les hauts représentants du pouvoir actuellement installés en France ont mis un effort tout particulier, assumé et affiché non seulement dans la protection de l'équipe olympique hébreu - ce qui est tout à fait normal - mais en plus et, surtout, dans la négation du grand massacre de masse de la population civile de Gaza perpétré d'une manière assumée et préméditée par les forces armées de l'état hébreu.

Ni les nombreuses résolutions de l'ONU, ni les très graves accusations de génocide à l'encontre d'Israël, ni les initiatives de la Cour Pénale Internationale (CPI) tant chérie et applaudie par l'ensemble du monde Occidental, dont la France, au moment du lancement des poursuites contre le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine (voir mon analyse « Le « tribunal pour l'Ukraine » ou la chasse aux sorcières à l'occidental », démontrant juridiquement l'absurdité et la totale illégalité de l'initiative de la CPI à l'encontre de V. Poutine) – aucun de ces éléments n'a créé le moindre réflexion dans le camp irresponsable de la Macronie qui pourrait mener à la modération du zèle dans le positionnement de la France en tant qu'ennemi du peuple de Gaza et, par la même occasion, de l'ensemble du monde arabo-musulman.

L'idée de l'interdiction par le ministère de l'Intérieur de l'affichage du drapeau palestinien lors du passage de la flamme olympique (à Vitry-sur-Seine) était certainement considérée comme très lumineuse. Le fait que la Palestine soit représentée en tant qu'Etat par son équipe sportive aux Jeux olympiques de Paris 2024 n'a guère effleuré les esprits des auteurs irresponsables de cette gravissime discrimination du peuple-victime de massacre à des proportions industrielles.

De leur côté, les athlètes Russes se sont vu être privés non seulement de leur droit absolu du port du drapeau national et de la participation dans l'ouverture des JO de Paris - ce qui est une totale aberration politique - mais même de l'assistance par leur propre ambassade, en cas de besoin, via le refus officiel de la délivrance de l'accès aux espaces des jeux à des représentants du corps diplomatique russe en France, ce qui est une procédure normale, pratiquement obligatoire durant la tenue de chaque JO dans le monde. Une mesure de grande discrimination jamais vue dans les 128 ans d'existence des Jeux Olympiques contemporains a été mise en place par les autorités irresponsables du pays d'accueil des JO sans la moindre réflexion derrière sur la gravité de la violation des règles régissant la diplomatie internationale.

De même, à l'opposé des excès du zèle protecteur vis-à-vis de l'équipe sportive juive, il n'est plus guère étonnant que les autorités françaises « responsables » n'ont pas mis en place même

les moindres traces du soupçon des mesures de protection appropriées à des athlètes russes contre d'éventuelles agressions de la part d'extrémistes ultranationalistes ukrainiens, dont la France regorge aujourd'hui au même titre que le reste de l'UE.

Cela étant, en notant le haut degré de l'irresponsabilité politique et morale des autorités françaises dans le cadre de l'organisation des JO, il est, néanmoins, à souligner que les membres de l'équipe olympique israéliite ne doivent, en aucun cas, être stigmatisés et jugés responsables des actions criminelles menées par le chef de l'état et le gouvernement du pays, dont ils sont originaires. Le domaine des responsabilités des athlètes aux JO ne peut être autre que celui du sport.

Selon mon avis personnel subjectif, les principes fondamentaux des Jeux Olympique exprimés par Pierre de Coubertin « Tous les peuples y doivent être admis sans discussion » - ces principes sont sacrés et leur profond mépris de la part des actuels « responsables » et organisateurs des JO qu'on observe aujourd'hui est un véritable crime vis-à-vis de l'institution. Un crime lourd de conséquences qui ne se limiteront certainement pas qu'à la grave détérioration de l'image de l'événement dans le monde.

JO de Paris – une pierre de plus à l'édifice de l'effondrement de l'Occident

Dans les décennies du passé, la politique étrangère de l'Occident Collectif vis-à-vis du reste du monde était grandement guidée par des principes ayant pour réel objectif final la mise en place des rapports « gagnant-perdant » en sa faveur.

Cela étant, la vraie nature des rapports instaurés était soigneusement dissimulée à l'aide de toute une panoplie d'outils de pression que l'hégémonie économico-militaire occidentale a procuré à sa classe politique qui était, en sa grande partie, porteuse des aptitudes et compétences professionnelles de haut niveau dans son action du développement et de la consolidation de la domination.

Aujourd'hui, l'hégémonie de l'Occident sur le monde qui a perduré depuis le 15ème siècle s'approche de son terme. Et ceci d'une manière indéniable et irrévocable.

La situation du camp Occidental est grandement aggravée par la tendance généralisée du grand remplacement des élites politiques porteuses des capacités de vision à longue terme et des compétences permettant de le réaliser sur le terrain par celles des activistes-arrivistes. Activistes, dont la plupart sont dépourvus tant de l'aptitude aux postes occupés, tant des compétences et de la capacité de vision à long terme qui sont les trois conditions sine qua non pour mener les états ailleurs que dans le précipice de la récession et de la décadence.

Les Jeux Olympique que nous vivons aujourd'hui ne sont qu'une scène de plus, parmi tant d'autres qui ont eu lieu ces dernières années, sur laquelle la classe politique actuellement au pouvoir en France, étant tout à fait représentative de l'ensemble de la classe politique du monde Occidental, commet une erreur fatale vis-à-vis de la volonté de la perduration de l'hégémonie mondiale du camp qu'il représente, en exposant d'une manière ouverte et assumée leur modus operandi qui consiste à l'application des doubles standards, de la politique « deux poids, deux mesures ».

Tel abus ouvert et démesuré de la position de force occidentale qui marche à grand pas vers son annihilation ne fait que creuser d'avantage le précipice idéologique entre l'Occident collectif et le reste de l'humanité qui tolère de moins en moins les dérives immorales à répétition de ceux qui se positionnent en maîtres. Maîtres, à qui il ne reste plus grand chose du passé florissant, hormis les démesurées ambitions.

Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

Etablissement la Gagnante

Du bio "made in Togo"
pour rester Zen



Sur la route de **Gbossimé** près du **Garage Alladotoh**
Contact : 93 95 81 98



ECOLE SUPÉRIEURE DES AFFAIRES

**PLUS BESOIN D'ALLER
ÉTUDIER EN EUROPE,
AU CANADA, AUX USA**



50%

**DE RÉDUCTION DES FRAIS
D'INSCRIPTION**

ESA, la future HARVARD de l'Afrique

www.esatogo.com
www.esacoursenligne.com



+228 96000222 - 96802564

ESA, le Label des diplômes de qualité